SUR UNE EXPOSITION CONTESTÉE

L'Exposition 72, dont l'ambition est de présenter le bilan de la création artistique en France au cours de la dernière décennle, groupe les envois de quelque soixante et onze pelntres et sculpteurs. La veille de son inauguration, prévue pour le mardl 16 mai, les artistes, qui ont protesté contre sa caution officielle ainsi que ceux qui lui ont refusé leur participation, tiennent, sous le patronage du Front des artistes plasticiens (le FAP), « les états généraux des arts plastiques », afin de permettre aux artistes de « prendre en main leurs affaires ». Un communiqué de soutien des intellectuels, qui a

commencé à circuler vendredi, réunit une trentaine de signatures, dont celles de MM. J.-P. Sartre, Michel Foucault, Maurice Clavel, Gilles Deleuze, J.-L. Godard, P. Bourgeade et Mme Marguerite Duras. Il est solidaire du Front des artistes plasticiens, qui a lancé un appel à la manifestation pour mardi, 16 heures, au Grand Palais.

M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, justifie ici les raisons des options qui ont présidé à ce rassemblement d'œuvres contemporaines.

Une exposition s'ouvre au Grand Palais, qui porte sur douze ans d'art en France. Elle a déjà été plus, bien plus, qu'aucune autre contestée. Dans ses origines. Dans ses choix. Dans son existence. Ce fait lui-même est important. Qui eût imaginé, naquère, une telle mobilisation de tant de colères contre une exposition? C'est que naquère, pour beaucoup. l'art était à côté de la vie, un luxe. Aujourd'hui, pour les hommes troublés, l'art c'est le nécessaire : c'est le cœur même de la vie. Une exposition d'art contemporain contestée dans son existence même? C'est déjà le signe, pour moi, qu'il fallait la tenter. On s'oppose ? C'est qu'on se pose. Et c'est sain. L'insignifiance n'engendre pas la violence de la critique. L'âpreté de la critique est à soi seule un signe, un bon signe pour son objet.

On l'a critiquée dans ses origines. Parce que le président de la République en a lancé le principe. Et

Par JACQUES DUHAMEL

pourquoi pas ! L'Etat ne fait rien ? On l'accuse de carences inadmissibles. L'Etat, dans ses plus hautes instances, propose quelque chose ? Pas ça, et pas vous, lui dit-on ! Que doit-il faire ? Rien et tout ; simultanément!

Limites d'une partialité ?

Dans ce cas, il n'a pas fait, il a proposé quelque chose, il en a donné les moyens administratifs et financiers. Les moyens nécessaires, rien qu'eux : les moyens d'une exposition importante, rien de moins, rien de plus. On l'accuse alors de partialité.

Nous avons été partiaux, je le reconnais. Nous avons choisi un
homme pour concevoir et pour organiser l'exposition. Cet homme a
choisi un groupe pour l'épauler.
Nous aurions pu choisir un autre
homme; nous l'aurions choisi, lui
aussi, dans le petit nombre des
connaisseurs de l'art contemporain.
Notre choix a été partial. Un autre
choix l'eût été. C'était, c'est toujours inévitable. Voilà le champ de
notre partialité. Voilà ses limites. Je
défie quiconque de le réduire.

(Lire la suite page 10, 10 col.)

